

Conférence de presse du 29 novembre 2024
« Baromètre Conditions de travail 2024 »

La santé des travailleurs et travailleuses est toujours plus précaire !

Texte de l'intervention de Léonore Porchet, vice-présidente de Travail.Suisse

La santé des travailleurs et travailleuses - aussi bien physique que mentale – n'est toujours pas suffisamment préservée. C'est ce que montre le « Baromètre Conditions de travail » 2024 de Travail.Suisse et cette situation à de lourdes conséquences sur les personnes et sur l'économie suisse.

Comme depuis plusieurs années, le stress est le critère le plus mal noté de tout le « Baromètre Conditions de travail » et tend à devenir un état permanent pour les travailleuses et travailleurs. Plus de 40% d'entre elles et eux (soit une hausse de 0.7 point sur un an) sont souvent voire très souvent stressés par leur travail. L'épuisement émotionnel après une journée de travail a encore gagné du terrain : près de six travailleuses et travailleurs sur sept (84,2 %) admettent être trop épuisés après le travail, au moins dans certains cas, pour s'occuper encore de leurs affaires personnelles ou familiales.

Depuis 2021, la proportion de personnes souvent ou très souvent épuisées a augmenté de 3.5 points. On observe donc, depuis 2016, une augmentation du stress dans le monde professionnel qui touche toutes les branches. Dans la plupart d'entre elles, la proportion des personnes stressées avoisine les 50%. De plus, près de 15% des sondé-e-s jugent très probable de changer d'emploi dans l'année à venir en raison d'un excès de stress.

Si plus de 770'000 travailleurs et travailleuses souhaitent changer d'emploi l'année prochaine en raison du stress, la lutte contre le stress est indispensable non seulement pour la protection de la santé des travailleurs et travailleuses, mais aussi d'un point de vue économique, particulièrement dans une période de manque de main d'œuvre.

Face à cette réalité, la lutte contre le stress doit devenir une priorité politique absolue !

Travail.Suisse a publié des recommandations afin de permettre aux travailleurs et travailleuses d'évoluer dans un monde professionnel plus sain et qui prenne en compte réellement leur santé. Car il est possible de diminuer le stress lié au travail et l'épuisement des salarié-e-s ! Travail.Suisse demande que les risques psychosociaux (charge de travail excessive, le stress, le burnout, la monotonie, mais aussi le mobbing ou le harcèlement sexuel) soient explicitement mentionnés dans la loi sur le travail. Ainsi, les inspections du travail se concentreront davantage sur les charges psychiques ou la santé psychique lors du contrôle des risques pour la santé. Nous revendiquons aussi le recensement annuel, par la Confédération, de l'évolution du stress et de l'épuisement au travail, ainsi que leurs causes et leurs coûts.

En 2024, le Baromètre de Travail.Suisse, dans la dimension Santé, a choisi de porter un focus sur les problèmes de santé. L'évaluation des résultats de l'enquête révèle que près d'un tiers des enquêté-e-s souffrent d'un problème de santé. La moitié de ces personnes sont de ce fait limitées dans leur travail. 12,6 % d'entre eux parlent même d'une forte limitation de leur capacité à travailler, en raison du caractère invalidant de leur problème de santé.

Il serait tout à fait possible, pour faciliter l'intégration dans le marché du travail des personnes présentant un problème de santé, d'adapter leur activité ou leur poste de travail à leurs besoins. Or, 70 % des enquêté-e-s atteints d'un problème de santé limitant fortement leur capacité à travailler signalent que leur travail ou leur poste de travail n'ont pas été adaptés en conséquence. Et quand on se penche sur le sort des personnes souffrant d'un problème de santé ne restreignant pas fortement leur capacité de travail, on découvre que 89% d'entre elles n'ont vu ni leur cahier des charges, ni leur poste de travail être adaptés. Cela engendre une insatisfaction professionnelle plus importante pour ces personnes et un sentiment de discrimination pour 11.7% des concernées.

Cette valeur d'insatisfaction, qui augmente notamment le souhait de changer d'emploi, est par ailleurs plus élevée en cas de cumul des discriminations fondées sur le statut migratoire ou le sexe. Ainsi, le « Baromètre Conditions de travail » 2024 de Travail.Suisse démontre que les travailleuses et les travailleurs sont confrontés à des difficultés inutiles sur leur lieu de travail, qui sont néfastes à la fois pour leur santé et pour l'économie suisse.